



Marc Jammet
Conseiller municipal communiste

MANTES-LA-JOLIE

*Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit*

Numéro 40 – Décembre 2007

Lundi 28 janvier 2008 à 20h30

Conseil municipal de Mantes la Jolie

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (*entrée « mariages » de l'Hôtel de Ville*).

Pour me contacter

- **Courrier** : Marc Jammet, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.
- **Adrel** : marc.jammet@wanadoo.fr
- **Site Internet** :
<http://perso.wanadoo.fr/marcjammet>

Pour me rencontrer :

- **Les vendredis de 15h00 à 16h30** au marché du Val-Fourré (*devant La Poste*) et **les samedis de 10h00 à 11h30** au marché du Centre Ville.
- Sur rendez-vous, les **mercredis** après-midi à l'Hôtel de Ville

Mars 2008. Pour voter, il faut d'abord être inscrit(e)

Si vous avez déménagé récemment ou si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales, vous pouvez le faire dès maintenant.

Il vous suffit de vous rendre à l'Hôtel de Ville ou dans une mairie de quartier et de présenter un justificatif de domicile (*quittance de loyer, EDF...*) et une pièce d'identité.

Pour les ressortissants de la communauté européenne, la démarche est la même (*sur une liste complémentaire*) puisqu'ils pourront voter et être élus aux prochaines élections locales.

Enfin il ne faut pas trop tarder → le 31 décembre 2007, après la fermeture des mairies, il sera trop tard.

Mercredi 19 décembre : urbanisme et logement à l'ordre du jour

Mercredi 19 décembre à 20h30 au Local commun résidentiel (*64 rue Maurice Braustein*), avec mes amis de l'association que nous avons constituée, nous vous invitons à participer à la deuxième série d'auditions publiques qui auront lieu sur le thème de l'Urbanisme et du logement.

Mantes la Jolie est, en effet, frappée de plein fouet par une politique de droite qui laisse le champ libre aux promoteurs privés. La casse des logements sociaux se poursuit au Val-Fourré et le moindre terrain libre est livré au privé à Gassicourt et au Centre Ville, bétonnant notre ville. Et plus on casse de logements sociaux, plus les prix augmentent dans le privé ... et les marchands de sommeil profitent de la situation pratiquement en toute impunité.

Le 19 décembre, nous auditionnerons des responsables associatifs (*Droit au logement, coordination nationale anti-démolition, « jeudis noirs »*) et des Mantais confrontés au problème, chacun à leur manière, au Val-Fourré, à Gassicourt et au Centre Ville.

J'espère pouvoir vous rencontrer à nouveau à cette occasion.

Bien à vous,

Marc Jammet

Mon seul adversaire : la droite

L'association DECIL a décidé d'accepter les conditions posées par le Parti socialiste pour intégrer la liste que ce dernier dirigera. Quelques heures après nous avoir opposé une fin de non-recevoir, elle a rendu public un communiqué me mettant nommément en cause.

Pour ce qui me concerne, je ne me prêterai à aucune attaque personnelle. La gauche n'a aucun besoin de marquer un but contre son camp. Mon seul adversaire politique, c'est la droite.

Subventions aux associations: deux poids deux mesures ?

La grande majorité des associations se verront attribuer en 2008 la même subvention qu'en 2007. Elle perdront donc l'inflation. On peut d'ailleurs s'interroger sur les critères de subventionnement puisque, à nouveau, j'ai fait état d'une association humanitaire mantaise (*BETHESDA qui œuvre en direction des orphelins du SIDA au Centrafrique*) à qui la municipalité avait refusé une aide au transport du matériel. J'ai voté contre l'attribution des subventions.

Le marché du Val-Fourré est attractif ? On fait davantage payer les commerçants.

C'est, en substance, l'argumentation du Maire pour justifier cette hausse qui ne touchera que les commerçants du Val-Fourré. Et cela, alors que les emplacements leur sont déjà facturés deux fois plus chers qu'au centre-ville. Tout en m'opposant à cette hausse, j'ai proposé qu'une nouvelle halle soit édifiée sur le marché du Val-Fourré (*la réglementation européenne la rend obligatoire*) et non sur la place Saint-Maclou. J'ai donc voté contre l'actualisation proposée des tarifs municipaux.

Contre : PCF, PS, DECIL. Pour : UMP, FN.

Des primes selon ... la manière de servir

C'est ainsi que seront attribuées les primes légales (*régime indemnitaire*) aux employés communaux. Une formulation qui en dit long sur l'objectivité de la municipalité. Pour faire bonne mesure, d'ailleurs, ces primes seront retirées aux agents en longue maladie. Une décision qui s'ajoutera aux franchises médicales instaurées par Sarkozy et son gouvernement.

Contre : PCF. Abstention: PS et DECIL Pour : UMP, FN.

Cantines municipales: rapport annuel 2006.

Le rapport démontre que la restauration privatisée (*SODEXHO*) ne revient pas moins cher contrairement à ce qu'avait annoncé la droite.

Ainsi un repas pour un élève d'école primaire (*9,34 euros*) revient plus cher qu'un repas complet adulte (*8,07 euros au restaurant interentreprises*).

La convention avec la SODEXHO arrive à échéance en 2012, j'ai proposé que l'on se prépare dès maintenant au passage en régie municipale.

J'ai refusé (*en votant contre*) de donner acte à ce rapport.

Contre: PCF, DECIL. Abstention: PS.

Pour: UMP, FN.

Quartier des Martrairs: le stationnement va devenir payant.

C'est ce qui ressort des rapports annuels sur les trois parcs de stationnement et en surface (*horodateurs*).

J'ai bien sûr contesté cette nécessité et proposé qu'une seule carte de parking soit utilisable par les abonnés dans les trois parkings - ce qui favoriserait le commerce local. Comme d'habitude le Maire a rejeté ma proposition sans explication. J'ai voté contre ces rapports.

Contre: PCF, DECIL. Abstention: PS. Pour: UMP, FN.

Quartier des écrivains: réaménagement tendancieux

Le maire a proposé l'affectation de plus de 5 millions d'euros pour aménager le quartier. J'ai refusé de l'approuver car cela serait accepter d'avance la casse prévue de 200 logements du quartier (*qui entraînerait la fermeture du collège André Chenier*).

Contre: PCF. Abstention: DECIL. Pour: UMP, FN, PS.

Quartier des explorateurs: 9 propriétaires menacés d'expropriation.

Les 9 propriétaires du 10 rue Charles de Foucault sont menacés d'expropriation. C'est ce que signifie le rapport du maire demandant le vote d'une "déclaration d'utilité publique" qui le permettrait.

J'ai voté contre.

Contre: PCF, PS. Abstention: DECIL Pour: UMP, FN.

Recyclage: avis favorable du conseil municipal.

La société France Plastique Recyclage va s'installer dans la zone portuaire de Limay. Comme son nom l'indique, elle recyclera les plastiques qui, jetés, prennent plusieurs centaines d'années à se détruire naturellement. Pour une fois, c'est presque à l'unanimité que les élus ont voté sauf DECIL.